

Solidarité avec Abdel Zahiri. 17 mars 8h30 tous au tribunal de Carpentras

Communiqué de BDS Sud:

Solidarité avec Abdel Zahiri

Le 6 octobre 2014 à Carpentras la coordination BDS SUD a mené une action de boycott culturel contre la présence du Consul d'Israël au 4ème festival du cinéma israélien. Près de quatre vingt militants BDS de Montpellier, Nîmes, Carpentras et Avignon ont participé à cette action qui a été un succès (<https://bdsf34.wordpress.com/2014/10/14/boycott-du-4eme-festival-de-cinema-israelien-a-carpentras/>). La police avait barré l'accès au cinéma avant même qu'on arrive à Carpentras. Pendant qu'un groupe occupait la police au barrage un petit groupe de militants-tes a réussi à pénétrer dans le cinéma. Il a protesté contre la présence du Consul, représentant politique d'un état criminel qui de part sa présence transformait cet événement culturel en meeting politique. La présence du Maire de Carpentras et du préfet ont été dénoncées jusqu'à ce que le service d'ordre du consul israélien aidé par la police française évacue sans ménagement les militantes et militants du cinéma.

Plus d'un mois plus tard, le 15 décembre, Abdel Zahiri recevait une convocation pour audition suite à une plainte du parquet de Carpentras pour : « blocage de la voie publique (alors que c'est la police qui a bloqué une rue !), organisation de manifestation illégale et outrage à agent ». Les deux premiers chef de poursuite ont été abandonnés car inconsistants (évidemment) mais le troisième contre toute attente a été retenu et Abdel est convoqué à comparaître devant le tribunal de Carpentras le 17 mars 2015.

Le choix d'Abdel n'a rien de surprenant. Abdel a joué un rôle déterminant cet été à Avignon et au delà dans les mobilisations de solidarité contre l'attaque meurtrière de la population civile de la Bande de Gaza qui a fait 2200 morts dont 570 enfants ! Il a dans la foulée de ces mobilisations organisé une série d'actions de boycott des entreprises israéliennes et de leurs produits dans les grandes surfaces de la région. Cette plainte s'inscrit pleinement dans le processus de criminalisation du mouvement de solidarité à la Palestine initié dès le début de la guerre israélienne contre Gaza par le président de la République F. Hollande et son gouvernement socialiste.

C'est pourquoi Abdel a toute notre solidarité ! Nous l'accompagnerons au tribunal et dans toutes les suites éventuelles. HALTE À LA CRIMINALISATION DU MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ À LA PALESTINE ! SOLIDARITÉ TOTALE AVEC ABDEL ! TOUS ET TOUTES AU PROCÈS LE 17 mars 8H30 AU TRIBUNAL DE CARPENTRAS SOLIDARITÉ FINANCIÈRE COORDINATION BDS SUD

<https://bdsf34.wordpress.com/2015/02/08/solidarite-avec-abdel-zahiri/>